

Usages. — C'est un des meilleurs bandages de la face, soit pour maintenir des pièces de pansement, soit comme moyen adjuvant de contention des fractures de la mâchoire inférieure.

§ V. — *Cinquième variété* : SUSPENSOIRS ET BOURSES

Ce sont des bandages en sac ou en bourse destinés à être appliqués sur des organes saillants (nez, pénis, mamelles), soit pour les soutenir, soit pour y maintenir des topiques. Nous ne décrivons que celui du scrotum ; ceux du nez (épervier) et des mamelles peuvent avantageusement être remplacés par un des bandages déjà indiqués.

Suspensoir des testicules. — *Bourse du scrotum.*

Préparation. — 1° Pièce de linge de 7 centimètres sur 40 centimètres, parfois il sera nécessaire de doubler ces dimensions ; 2° une bande de 2 m. 50, large de 6 centimètres ; 3° deux bandes de 60 centimètres, larges de 3 centimètres.

Plier en deux (fig. 132, 1), dans le sens de sa longueur, la pièce de linge, et, avec les ciseaux, arrondir l'angle supérieur de la dupli-

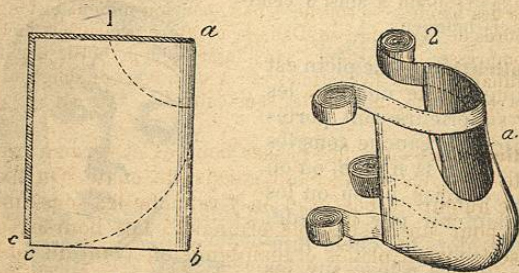


Fig. 132. — Suspensoir des testicules.

cature (*a*) en le rendant concave, et l'angle inférieur (*b*) en le rendant convexe ; coudre ensemble les bords de l'angle inférieur *b* ; fixer ensuite à chacun des angles inférieurs du bord libre de la pièce de linge (*c c*) les courtes bandes par une de leurs extrémités. Ceci fait, plier en deux longitudinalement une bande, introduire dans le pli formé les bords supérieurs de la pièce de linge et coudre chacun de ces bords à la partie correspondante de la

bande ; on transforme ainsi l'angle supérieur en un trou pour le passage de la verge (fig. 132, 2).

Application. — On l'applique de manière à envelopper le scrotum et que le pénis passe par l'ouverture *a*. Les chefs supérieurs sont placés horizontalement autour du bassin et les inférieurs (ou sous-cuisses) vont s'enrouler chacun d'un côté sur les cuisses, en les contournant d'avant en arrière et de dedans en dehors pour venir se fixer en avant sur la partie horizontale du bandage.

Usages. — Excellent pour maintenir des topiques ; mais les suspensoirs en tissu léger, mieux conditionnés, qu'on trouve chez les fabricants, sont préférables lorsqu'il s'agit de soutenir les testicules.

Boulle a décrit dans les *Archives générales de médecine*, en 1887, un bandage composé destiné à exercer une compression sur le scrotum en cas d'orchite.

Ce bandage se compose : 1° d'une compresse de 0 m. 50 de long sur 25 à 30 centimètres de large ; 2° de bandes longues de 1 m. 50 à 2 mètres ; 3° de deux bandes de 0 m. 70 devant servir de sous-cuisses. Chacune des bandes est cousue à plat, par son milieu, le long des petits bords de la compresse. Dans la moitié supérieure et médiane de la compresse, on pratique, sans intéresser le bord, une fente longitudinale de 12 à 15 centimètres ; à un travers de doigt au-dessous de cette fente, on coud les sous-cuisses.

Application. — On fait passer bourses et verge à travers la fente dont les bords sont garnis de ouate. On fixe la ceinture autour du bassin et on y rattache les sous-cuisses comme pour un suspensoir ordinaire. Les bourses et la verge se trouvent placés et maintenus en avant du tablier. Le scrotum étant entouré d'une épaisse couche de ouate qu'on peut recouvrir d'un taffetas gommé, on relève, par devant, l'extrémité inférieure de la compresse et on la fixe à la ceinture au moyen de la bande transversale qui y est cousue.

Enfin, on rapproche latéralement les bords de la compresse l'un de l'autre et on les réunit par des épingles. On termine en dégagant la verge par un coup de ciseau donné dans la partie relevée de la compresse.

Ce bandage, inspiré de ceux de Langlebert et de Horand (de Lyon), exerce une douce compression, mais, en somme, un caleçon de bains bien ajusté permet avec de légères modifications d'arriver au même résultat.

§ VI. — *Sixième variété* : LIENS, LACS ET NŒUDS DIVERS.

Les *liens* sont des pièces de tissus divers, toile, ruban de fil, cuir, caoutchouc, etc., garnies ou non de boucles à une de leurs extrémités et servant à fixer les pansements et appareils. Le mot de *lacs* est souvent employé comme



Fig. 133. — Lac à boucle.

synonyme de lien ; cependant, on le réserve habituellement aux liens disposés d'une façon spéciale autour d'un membre pour y exercer une traction ou bien pour y maintenir les pièces d'un appareil à fracture (fig. 133).

Les liens et les lacs se fixent souvent en unissant leurs extrémités par des *nœuds*, dont il existe un assez grand

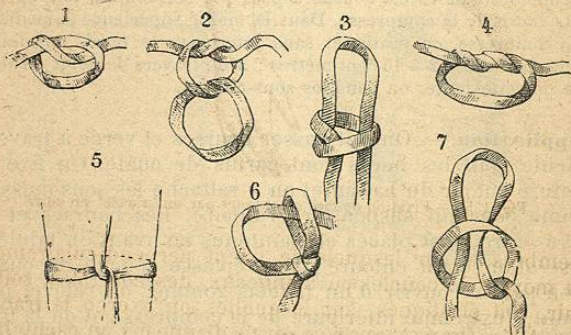


Fig. 134. — Nœuds divers.

1. Nœud simple. — 2. Nœud double. — 3. Rosette simple. — 4. Nœud de chirurgien. — 5. Nœud d'emballer. — 6. Nœud étranglant. — 7. Nœud coulant.

nombre ; nous signalerons seulement les plus utiles et les plus employés, représentés figure 134, préférable à toute

description : 1° nœud simple (1) ; 2° nœud double (2) ; 3° rosette simple (3) ; 4° nœud de chirurgien (4) ; 5° nœud d'emballer (5) ; 6° lacet ou nœud étranglant (6) ; 7° nœud coulant simple (7) ; 8° nœud d'allonge (fig. 144, 1).

Procédés de fixation des lacs extenseurs.

Traction élastique.

On emploie assez fréquemment des bracelets en cuir matelassés, qui se bouclent circulairement autour des

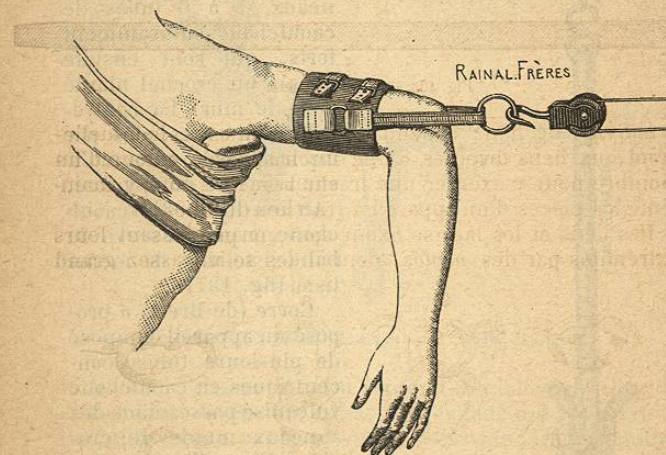


Fig. 135. — Fixation de lacs extenseurs par un bracelet en cuir.

membres et sur lesquels se fixent perpendiculairement, au moyen de boucles ou d'anneaux, des courroies, soit en cuir, soit élastiques, sur lesquelles on exerce la traction (fig. 135). On peut aussi se servir d'anneaux en caoutchouc fixés automatiquement autour du membre, comme dans l'appareil à extension de Galante (fig. 136).

Ch. Legros et B. Anger ont eu l'idée d'exercer des tractions soutenues et élastiques, pour la réduction des luxations, au moyen de tubes en caoutchouc : on applique

d'abord longitudinalement sur le membre les deux chefs



Fig. 136. — Appareil à traction élastique de Galante.

d'une série de bandelettes de diachylon, de manière à constituer tout autant d'anses libres ; puis, on les fixe par des bandelettes de même nature conduites circulairement autour du membre ; les anses sont réunies en une seule sur laquelle passent, en anneaux, 5 à 6 tubes de caoutchouc suffisamment forts, qui sont ensuite fixés à un crochet planté dans le mur. La contre-extension est exercée par un lacs passé en sautoir sur la racine du membre.

Au lieu de tubes en caoutchouc, on peut se servir de bandes solides de même tissu (fig. 137).

Corre (de Brest) a proposé un appareil composé de plusieurs tubes concentriques en caoutchouc vulcanisé passés dans des anneaux munis de crochets (fig. 138) ; un ruban solidaire de l'appareil donne en kilog. l'indication de l'effort exercé.

Si l'on veut créer extemporanément un appareil extenseur, on recouvre d'abord le membre sur lequel doit s'exercer l'extension d'une grande com-

presse, en matelassant les saillies avec du coton, puis on applique un bandage spiral ascendant sur une longueur de

12 à 15 centimètres, de préférence avec une bande mouillée ; confiant alors la bande à un aide, on plie en cravate un linge de dimensions suffisantes et l'on en dispose longitudinalement les chefs sur deux faces opposées du membre, de manière qu'ils dépassent le bandage spiral

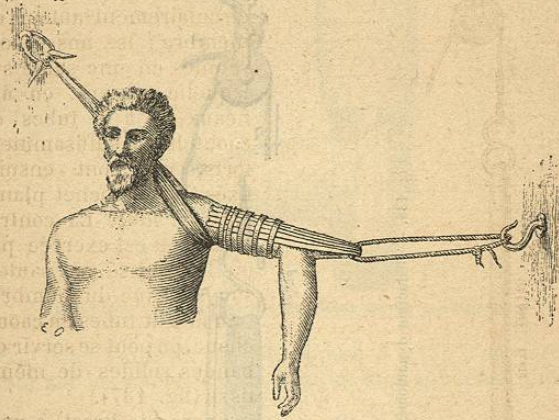


Fig. 137. — Extension élastique B. Anger et Legros.

de 12 à 15 centimètres. On reprend le globe de la bande et on lui fait décrire un spiral descendant qui recouvre et assujettit solidement les chefs de la cravate ; les extrémités libres de ces derniers sont ensuite repliées en bas sur le bandage, et on les fixe au moyen d'un spiral ascendant. On obtient ainsi une anse solidement maintenue, qui permet les tractions nécessaires (fig. 139).

Tourainne a donné le moyen suivant pour fixer des cordes destinées à l'extension et qui n'est autre que le nœud du pêcheur à la ligne : « Près de l'une des extrémités d'une corde, on constitue un nœud de chirurgien, sans le serrer, en passant deux fois le bout libre *a*, le plus court, dans le cercle (fig. 140, 1) ; on a ainsi une circonférence, dont une moitié est simple et l'autre double, par suite de la spirale décrite par l'enroulement du bout *a*. On

rapproche alors l'un contre l'autre les points médians opposés de ces demi-circonférences, et, en les tordant l'un

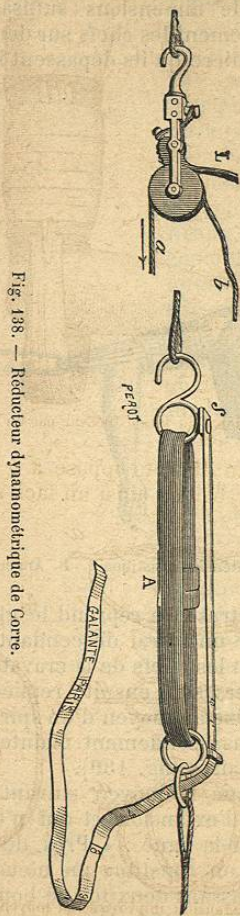


Fig. 138. — Réducteur dynamométrique de Corre.

sur l'autre, on forme un 8 de chiffre (2) ; puis, en juxtaposant les deux anneaux du 8 et en les ramenant l'un vers

l'autre, on obtient les formes 3 et 4, c'est-à-dire un nœud constitué par deux anneaux en spirale. Le membre est

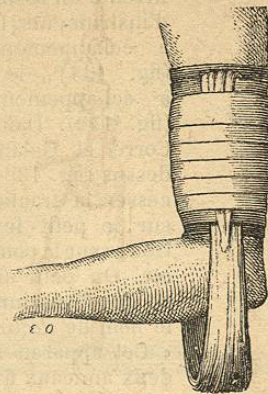


Fig. 139. — Fixation d'un lacs extenseur par un bandage spiral.

passé dans l'anneau du côté opposé à *b* (3), l'on serre en tirant sur les chefs et on a ainsi un lacs solidement fixé. »

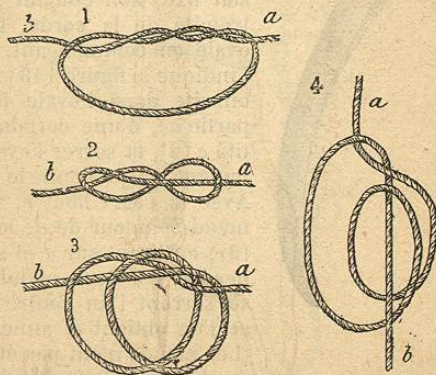


Fig. 140. — Extension improvisée au moyen d'une corde.

Tous les moyens de fixation qui viennent d'être décrits ont surtout en vue la traction appliquée à la réduction de

certaines luxations. Il est alors, le plus souvent, nécessaire de faire cesser brusquement l'extension, et pour cela on a

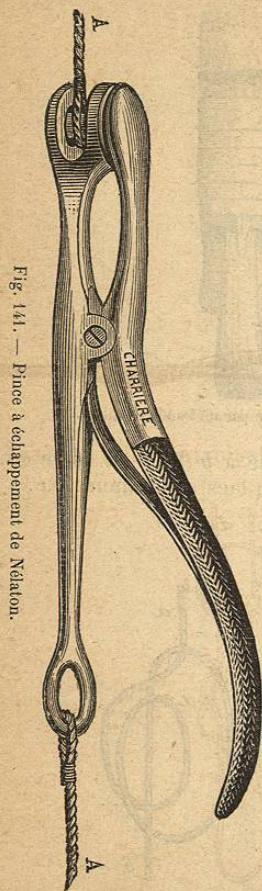


Fig. 141. — Pince à échappement de Nélaton.

inventé un assez grand nombre d'instruments, tels que la pince à échappement de Nélaton (fig. 141), le levier-crochet à échappement de Mathieu (fig. 142). Dans les appareils Corre et Galante, décrits ci-dessus (fig. 136 et 138), on fait cesser la traction en pressant sur le petit levier L, qui se trouve sur la poulie de réflexion, etc. On peut aussi improviser ce que Tourainne a décrit sous le nom de *déclie de campagne* : « Cet appareil se compose de deux anneaux fixes placés chacun à l'extrémité de deux cordes. Chaque anneau peut se fabriquer de différentes manières ; le tout consiste à ce qu'il soit fixe, non coulant : à l'extrémité de la corde, faire un ovale en commençant, comme l'indique la figure 143 (1) ; tirer ensuite dans l'ovale formé la partie *ae*, d'une certaine quantité *c* (2), et serrer l'ovale exactement, ce qui donne le nœud *a*. Avec le court bout *e*, faire un nœud *b* autour de *d*, long bout (2) ; en tirant sur *d* et sur l'anneau *c*, les deux nœuds *a* et *b* se serrent l'un contre l'autre, et l'on obtient *c*, anneau fixe, (Les nœuds n'ont pas été serrés sur la figure.) On fait de même

un anneau au bout de l'autre corde. Ensuite, on passe l'anneau *b* dans *a* (3), et, à travers les deux côtés de *b*, on tire les deux côtés de *a*. On obtient ainsi un troisième

anneau, dans lequel on passe une cheville de bois quelconque ; on exerce les tractions, et si l'on vient à enlever

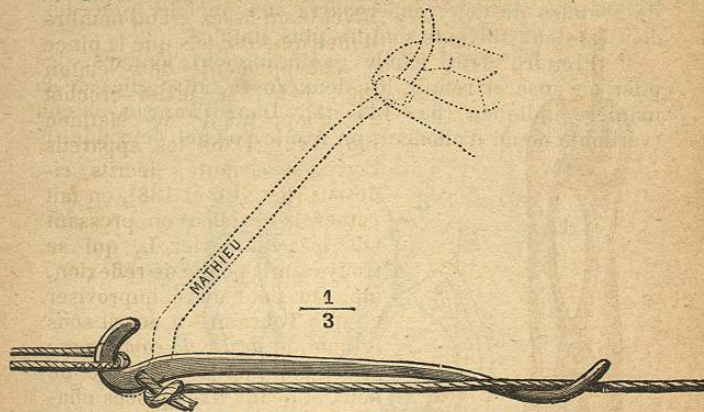


Fig. 142. — Levier-crochet à échappement de Mathieu.

subitement la cheville, ce qui est toujours facile, la désunion est instantanée. »

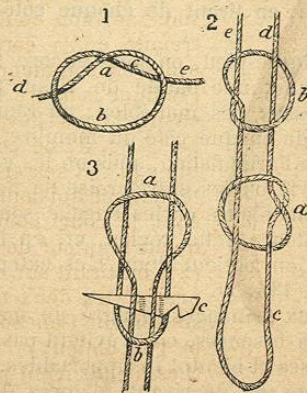


Fig. 143. — Déclie improvisé.

La fixation de lacs extenseurs sur les membres, dans les cas d'arthrites ou de fractures, se pratique générale-

ment aujourd'hui avec le diachylon, comme nous le dirons plus tard. Si l'on est obligé accidentellement de se servir des bandes de toile, on recourra aux anciens procédés, dont les deux suivants sont les plus simples :

1° Prendre deux bandes suffisamment longues, les plier en anse et réunir les deux anses entre elles de la manière indiquée (fig. 144, 1). Dans l'anneau obtenu (véritable nœud d'allonge), on fixe le poignet, le coude, le

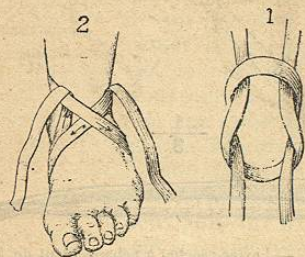


Fig. 144. — Fixation de lacs extenseurs.

cou-de-pied, etc., en tirant de chaque côté sur les chefs libres.

2° Pour le cou-de-pied, on peut encore appliquer, par sa partie moyenne, une bande de 1^m,50 sur le tendon d'Achille, au-dessus des malléoles ; on ramène alors les chefs en avant de chaque côté du membre, on les croise sur le devant de l'articulation, puis on les conduit sous la plante du pied ; là on les entre-croise de nouveau, on les relève vers les malléoles, on les engage sous la partie de la bande qui entoure cette région, et, en les renversant ensuite en bas, on obtient deux lacs extenseurs, un de chaque côté (fig. 144, 2).

Dans ces deux bandages, malgré un matelassage soigneux des saillies osseuses, on n'évitera pas des compressions douloureuses et bientôt insupportables.

Nous terminons en décrivant, d'après Tourainne, un nœud utilisé par les Arabes pour maintenir les chevaux attachés au piquet, et qui peut servir aussi à fixer un membre quelconque, le cas échéant : plier une corde

comme si on voulait y faire un nœud simple, mais sans l'achever ; attirer alors légèrement à soi (fig. 145, 1) la

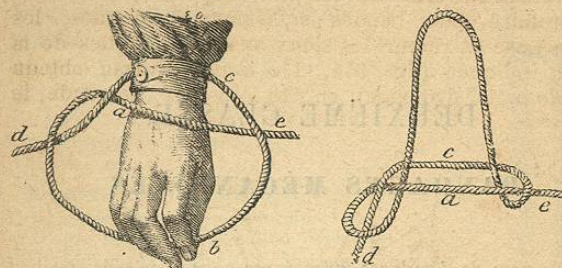


Fig. 145. — Nœud arabe ou nœud d'entrave.

partie *a*, et, passant la main entre *a* et *c*, saisir la partie *b*, que l'on amène en avant, puis tirer sur cette partie et ensuite alternativement sur *d* et *e* ; on obtient ainsi le nœud arabe (fig. 145, 2).